



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

**Public cible :**

Responsable et cadre des services d'action sociale et/ des services partenaires

**Pré-requis :**

Avoir suivi le module 1- parcours Managers AS

Avoir moins de trois ans d'ancienneté dans la fonction de responsable AS ou cadre des services d'AS et/ des services partenaires

**Modalités pratiques**

Durée : 2 jours soit 14 heures / Taux satisfaction en 2021 : 57 %.(17 stag) - en 2022 : 68 % (14 stag) / COUT CAF NON ADHERENTE : 650 € par stagiaire

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

Inter-Sessions Régionales

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:  
500 €

**Modalités animation :**

Présentiel

**Intervenant :**

Formateur expert

**Effectif :**

Un groupe de 8 agents Caf minimum

# Formation des managers AS - Module 2 - Environnement et stratégie des acteurs du territoire

MAJ : Mercredi 26 octobre 2022

**Objectifs professionnels :**

Comprendre, connaître l'environnement social, économique et politique de l'action sociale des CAF et Construire une méthodologie de développement territoriale

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

- Comprendre, connaître l'environnement social, économique et politique de l'action sociale des CAF
- Construire une méthodologie de développement territoriale

**Contenu :**

**Module 2 - Environnement et stratégie des acteurs du territoire - 2 jours**

**Comprendre, connaître l'environnement social, économique et politique de l'action sociale des CAF**

- Situer la place de la CAF dans les politiques sociales : qui fait quoi et comment ?
- Connaître l'histoire et les tendances à venir des CAF et leurs actions
- Mettre en évidence les modifications d'environnement en termes de sociologie de la famille, des collectivités locales, les inégalités...

- Maitriser les orientations de la branche famille et les orientations de l'action sociale

**Construire une méthodologie de développement territoriale**

- Décliner une méthodologie de définition des orientations locales à partir des orientations nationales, des réalités locales, des stratégies des autres partenaires
- Comment faire pour que la stratégie de la CAF soit dans la démarche PM3 ?
- Comment la mettre en œuvre ?
- C'est quoi un territoire ? Appréhender les différentes étapes du développement territorial.

---

**Méthodes mobilisées :**

Pédagogie active et interactive. Apports théoriques et concrets.  
Travaux en groupes

---

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont :** sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud :** à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid :** réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi :** Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement  
aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**